



VERSAILLES

Compte-rendu du GT CTSD DGH du 21 janvier et du CTSD DGH 91 du 25 janvier 2021

91@sgen.cfdt

Sur l'académie :

2021 est une rentrée avec une augmentation des effectifs sur tous les niveaux. + 802 élèves en collège avec une dotation de +600 h et +1857 lycéens. Par rapport à 2020 : on avait +1081 élèves en collèges (+500 en vérité)

Evolution DHG : +1000 h de notre dotation pour accompagner la situation départementale. En volumétrie globale rapportée à la dotation nationale, l'académie : +145 ETP (-40 ETP HP ; + 185 ETP HSA); forte attention au département du 91. L'attention est portée aux collèges. Augmentation relative des HSA

Sur le département :

Augmentation de la DGH : + 600 h pour l'Essonne en collège et + 388 h en lycées.

Les collèges :

Le calcul de la DGH :

Le calcul est le même que l'an passé :

1/ coût de la structure :

- en fonction du nombre de divisions (26 h+3 h=29 h) 29 h par division
- financement des dispositifs particuliers (3^e prépa pro / classe relais : 21 h / ULIS : 21 h / UPE2A : 18 h)
- financement des heures statutaires
- pondération REP

2/ la marge :

- 26 élèves en REP+ par classe/ 28 élèves en REP / 30 élèves dans les autres établissements
- IPS : barème très progressif
 - marge de 1,5 h pour les établissements favorisés à 26 h pour les défavorisés
 - à chaque tranche on gagne 1,5 h.

L'IPS médian est à 106,4 cette année contre 105 l'an dernier.

- lissage :
 - 4 h de retrait pour les établissements ayant la même structure que l'an dernier
 - retrait maximum de 29 h quand une division en -
 - retrait maximum de 58 h quand deux divisions en -
 - au moins 18 h en + quand une division en +
 - au moins 26 h en + quand deux divisions en +

La baisse de la DGH dans certains établissements est compensée par la hausse dans d'autres. Le lissage devrait disparaître dans les deux prochaines années. Les trois collèges AEP (Montesquieu à Evry, Louis Pasteur à Longjumeau et Nicolas Boileau à Saint Michel sur Orge) continuent de bénéficier d'une attention particulière. Précision apportée par le DASEN:

- toute division créée est financée dans la part structure + 29 h mais d'autres éléments font qu'on peut enlever à l'établissement des heures
- toute division en moins c'est 29H en moins maximum

Incompréhension de l'ensemble des organisations syndicales pour comprendre le calcul. On ne retrouve pas 29h quand un établissement a une division en plus

142 h DGH collège ont été rebasculées sur la DGH lycées.

Sur les 100 collèges du département :

26 collèges perdent 1 ou 2 division

43 ont une structure identique

31 gagnent 1 ou 2 divisions

Le taux de HSA est de 8,52 %

Les IMP :

Travail de répartition :

Les lycées :

+ 1157 élèves l'année prochaine. 34 divisions en + en lycées qui absorbent une grande partie de la dotation

PRINCIPES DE DOTATION EN IMP

Dotation forfaitaire : 5,50 IMP = 550 IMP	
Dotation aux effectifs : 330,50 IMP	
de 300 à 399 élèves :	1 IMP
de 400 à 499 élèves :	1,5 IMP
de 500 à 599 élèves :	2,5 IMP
de 600 à 699 élèves :	3,5 IMP
de 700 à 799 élèves :	4,5 IMP
de 800 à 899 élèves :	5,5 IMP
> 900 élèves :	6,5 IMP
Dotation à l'IPS : 89,50 IMP	
IPS ≥ 115 : 35 clg	0,25 IMP
105 ≥ IPS > 115 : 19 clg	0,50 IMP
100 ≥ IPS > 105 : 7 clg	0,75 IMP
90 ≥ IPS > 100 : 18 clg	1 IMP
80 ≥ IPS > 90 : 15 clg	2 IMP
65 ≥ IPS > 80 : 6 clg	3 IMP

LISSAGE : 2,5 IMP	
perte MAX	- 1 IMP
gain MAX	+ 0,75 IMP

DSDEN de l'Essonne 10

Le calcul de la marge s'appuie sur les effectifs en lycée alors qu'en collège elle se calcule sur l'IPS. Un travail sur les IMP a été entrepris : à l'origine, à la création des IMP certains lycées transformaient beaucoup d'heures de DGH pour financer des missions autres que pédagogiques. Ces établissements ont eu beaucoup d'IMP au début. Maintenant un lissage est fait.

La DGH lycée augmente de 388 h. Les HSA sont en moyenne de 13,50 % soit une hausse de 0,56 point par rapport à l'an dernier.

Calcul de la DGH lycée :

1/ coût de la structure

- . En fonction des grilles horaires
- . financement des heures statutaires

2/ marge qualitative calculée à l'IPS

ACADÉMIE DE VERSAILLES Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yveline

Préparation de rentrée Principes d'allocation des moyens LYC

Marge qualitative
Allocation de moyens à l'IPS

LEGT/LPO

- Moyenne IPS : 112
- Poids d'un élève : 0.0158 heure
- 4 tranches de répartition des établissements en fonction de leur IPS :
- de 82 à 100 : coefficient de dotation : 1.3
- de 100.1 à 112 : coefficient de dotation : 1.1
- de 112.1 à 125 : coefficient de dotation : 0.9
- de 125.1 à 155 : coefficient de dotation : 0.8
- Formule de calcul de la marge IPS :
 $0.0158 \times \text{coefficient de dotation} \times \text{effectif prévisionnel de l'établissement}$

LP

- Moyenne IPS : 87
- Poids d'un élève : 0.0134 heure
- 2 tranches de répartition des établissements en fonction de leur IPS :
- inférieur à 87 : coefficient de dotation : 1.1
- supérieur à 87 : coefficient de dotation : 0.9
- Formule de calcul de la marge IPS :
 $0.0134 \times \text{coefficient de dotation} \times \text{effectif prévisionnel de l'établissement}$

Les IMP :

ACADÉMIE DE VERSAILLES Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yveline

Préparation de rentrée Principes d'allocation des moyens LYC

PRINCIPES DE DOTATION EN IMP

Socle commun

Le socle commun comprend cinq items : les coordinations UNSS, le référent culture, le référent numérique, le tutorat des élèves et le référent décrochage.

- coordination UNSS : 1 ou 2 IMP
- réfèrent culture : 0,50 IMP
- réfèrent numérique : 1 IMP
- tutorat élève : 0,50 IMP
- réfèrent décrochage :
 - LEGT : 0.50 IMP
 - LPO-LP : 1 IMP

Part autonomie

Part fixe :

- LPO : 4 IMP
- LEGT : 3 IMP
- LP : 2,25 IMP

Part variable :
prévision d'effectifs x coefficient élève

- LPO : 0.0128
- LGT : 0.0054
- LP : 0.0158

Lissage transitoire

Objectif : amortir le passage de l'ancien barème au nouveau barème.

Règle retenue : limiter à 3 IMP la variation à la hausse ou à la baisse.

Le DASEN ne veut pas comme sa prédécesseure mettre au vote sa répartition de DGH. L'ensemble des OS demande une levée de séance et propose une motion :

L'ensemble des organisations syndicales présentes au CTSD se prononce contre l'insuffisance de la dotation départementale malgré la démographie en hausse et la détérioration de la situation sanitaire et sociale. Elles se prononcent contre sa répartition. La hausse sans précédent des taux d'HSA dégradera les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves. Elles s'indignent du maintien de la décision de faire disparaître la mise au vote. Cela est une nouvelle attaque contre la démocratie syndicale, le paritarisme et le dialogue social.

Les situations :

Les collèges :

Les Dînes Chiens à Chilly Mazarin: demande 10 h de plus sur leur DGH et effectif très chargé. 1 demande ouverture en 3^e. 208 élèves pour un seuil à 210. Pour les 10 h de perte, les deux divisions en plus ont été financées dans le coût structure.

Le Chantemerle à Corbeil-Essonnes : risque d'avoir 1 division de 6^e en + mais collègue qui a atteint ses limites. La DSDEN essaiera de ne pas ouvrir de classe en +.

Collège Delacroix à Draveil : - 58 h car perte de 2 divisions

G. Tillon à Lardi : perte de deux divisions

Albert Camus à Ferté Alais : augmentation des effectifs et taux encadrement des ULIS, manque AED et qu'une AESH.

Blaise Pascal à Massy: perte de deux divisions ; effets de seuil

Georges Pompidou à Montgeron : classe relais financée à 21h

Jean Lurçat à Ris Orangis : 1 classe de 5^e en +. Dispositif persévérance financé en HSA.

Effectif qui augmente encore. La marge est insuffisante. Capacité bien contrainte, on essaie de pas faire entrer les élèves.

Le Pont de Bois à Saint Chéron: demande 2 ouvertures : 3^e 178 élèves pour 6 div / 5^e 168 élèves/en 6^e 156 élèves / 4^e 169 élèves 6 div. Attendre juin pour savoir si ouverture en 3^e et 4^e

Jean Moulin à Saint Michel sur Orge : inquiétude face au nombre d'élèves. 774 élèves cette année.

Boileau St Michel sur Orge : augmentation des effectifs ; 1 ITEP, pas assez de personnel AED et AESH

Diderot à Massy: demande 5,5 h pour ouverture d'une division. Tension sur 3^e. Attendre juin

Jean Mermoz à Savigny : - 4h avec augmentation des effectifs notamment en UPE2A

Blaise Pascal à Villemoison : 2 divisions en -

Les Sablons à Viry Châtillon: perte 1 division. perte de 3 h sur DGH et augmentation de 32 élèves qui sont répartis sur tous les niveaux.

Pas de réserve mobilisable, à cet instant, pour répondre aux demandes. Elle sera donnée en fin d'année en fonction des réserves. A partir de juin.

Les lycées :

Edmond Michelet à Arpajon : Taux HSA 9,84 %. Perte 1hp

Nikola Tesla à Dourdan 1 Division en seconde + 1 div 1ere, 1 div ST2S... perte 36 hp, tx HSA 13,43 %

Geoffroy Saint Hilaire à Etampes : suppression d'une GA ; montée pédagogique moindre perte 71h de DGH à DGH

L'Essouriau Les Ulis: augmentation du nombre élèves ; + 32 h : effet structure -1/2 div de GA ; + 1 division en terminale, baisse de la marge

Rosa Parks à Montgeron : création de 3 divisions ; DGH augmente de 80 h et les HSA de 0,9 point

Nouveau lycée de Palaiseau : création de 6 secondes l'an prochaine

Albert Einstein à Sainte Geneviève des Bois: problème d'agression, travail sur l'accompagnement en assistance éducative (trop tôt pour savoir car pas dotation), travail avec forces de l'ordre

Jean-Baptiste Corot à Savigny sur Orge : crainte devant le nombre d'élèves. DGH augmente de 84,5 h en plus. 1 seconde en plus et montée des BTS plan jeune. Les HSA augmentent car quand la DGH augmente, les HSA augmentent

Question diverses :

- Collège Jean Lurçat, beaucoup de cas Covid. 17 professeurs absents car malades ou cas contact + la vie scolaire fortement impactée. Collège fortement peuplé. Des AED supplémentaires ont été envoyés. Ils veulent le passage à effectifs réduits. Peut-être ces secteurs seront-ils testés en priorité ? Voir si l'ARS confirme un taux de contamination supérieur au bassin.
- Collège Néruda à Grigny est dans la même situation. La DSDEN l'apprend.
- L'auto-évaluation des établissements : les établissements font l'objet d'une évaluation régulièrement. 1 temps auto évaluation et 1 temps évaluation par personnes extérieures. Le but : arriver à améliorer la qualité du service rendu. Importance du projet établissement 82 établissements évalués dont 24 établissements collèges et LP.

Autoévaluation : éléments de cadrage incontournables. Travaux présentés en CA notamment le rapport provisoire du projet établissement.

Choix d'établissements (collèges et PL) qui refont leur projet établissement.

- Collège et dispositif 1 salle 1 classe : pas de liste d'établissements, ils ne font pas une remontée de cette information. Pas de suivi des établissements qui ont mis en place ces modalités. Pas en soi une modalité stricte, pas une obligation. Ce sont les mesures barrière qui sont obligatoires.
- Bilan des aménagements hybrides des lycées : tous ont aménagé leur fonctionnement ; 31 lycées en hybride 11 LPO, 11 LGT, 10 LP.
- ULIS et UPE2A : les élèves en situation de handicap doivent être scolarisés dans leur classe de référence; on porte une attention au temps de regroupement au sein de l'ULIS en segmentant les niveaux. L'inclusion n'est pas suspendue.
- Réforme des lycées et carte des spécialités évolution. Carte gelée la 1ère année ; réexamen quand la première cohorte aura passé le bac.
- Spécialité EPS : Pas d'établissements qui auront spécialité EPS en Essonne.
- Ouverture du nouveau lycée à Palaiseau : ouverture du nouveau lycée de Palaiseau : établissement qui a vocation d'avoir une connotation internationale avec offre linguistique marquée. Ouverture d'une section internationale en anglais. Etablissement prévu pour avoir 1400 élèves avec des classes préparatoires. 6 divisions de seconde classique ouvrent en 2021. Recrutement sur le secteur et une modalité de recrutement spécifique pour la filière internationale. Sa montée en charge sera progressive. Proposé dans un secteur mixte (deux lycée pour un même secteur). Secteur évolutif dans les années à venir.
- Masque en tissu : les masques fournis par l'Education nationale ont un indice de protection de 90 %. Un Réassort est en cours avec masques lavables 50 X.
- Besoin d'un justificatif dérogatoire pour se déplacer après 18h. Certains inspecteurs de circonscription l'ont fait d'autres non. Le DASEN a fait remonter une attestation type. Surtout pour le second degré. Les 1^{er} degré finissent plus tôt et peuvent rentrer plus tard. Voir au cas par cas.

Magalie PEREZ, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 91